

VILLE DE LEWARDE

Janvier 2026

<https://ville-lewardede.fr>

Facebook : ville de Lewarde

Ce journal est disponible en version électronique sur le site de la mairie ou en version papier sur simple demande auprès des services administratifs.

Le mot du Maire

Chères Lewardoises, chers Lewardois,

En cette année nouvelle, je souhaite vous adresser, au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, mes vœux les plus sincères. Que 2026 vous apporte avant tout la santé, bien si précieux sans lequel rien n'est possible, ainsi que la sérénité et l'énergie nécessaires pour croquer la vie à pleines dents.

En ce moment de renouveau, mes pensées vont également aux victimes et aux familles touchées par la tragédie survenue à Crans-Montana dans la nuit du 31 décembre. Ces événements nous rappellent combien la vie est fragile et combien la solidarité et l'humanité doivent rester au cœur de nos préoccupations.



Dans un contexte international tendu, où les incertitudes et les conflits assombrissent l'horizon, je formule le vœu que cette nouvelle année nous permette de vivre et d'agir en paix, dans le respect et la bienveillance.

Les vœux sont souvent le moment de se souhaiter « une bonne santé ». Vous savez que la santé demeure l'une de mes priorités majeures. Garantir à chacun un accès aux soins de proximité est un enjeu essentiel, et c'est dans cet esprit que je multiplie les initiatives afin de pallier au remplacement d'un médecin et d'assurer une continuité médicale à Lewarde.

Ces dernières semaines, des rencontres constructives ont eu lieu, avec entre autres, l'Agence Régionale de Santé et le Centre hospitalier de Somain. Je continue sans relâche le travail de réseau afin de bâtir des solutions durables et adaptées à vos besoins.

Encore une fois, je vous souhaite à toutes et à tous une très belle année, placée sous le signe de la santé, de l'espoir et de la solidarité.

Alain BRUNEEL,
Maire

Inscription listes électorales

Les 15 et 22 mars, les électeurs lewardois seront appelés à élire le conseil municipal.

N'oubliez pas de vous inscrire :

- jusqu'au mercredi 4 février 2026 inclus si vous vous inscrivez en ligne,
- jusqu'au vendredi 6 février 2026 inclus si vous vous inscrivez en mairie.



Intempéries



Tout a été mis en œuvre pour faciliter le plus possible la vie des habitants.

La société Dehours est intervenue en salage puis avec un chasse-neige pour permettre une circulation correcte dans les rues principales de la commune. Les services départementaux ont été appelés pour ces mêmes missions sur les voiries départementales. Parallèlement, le salage et le déneigement des rues, des écoles, des devantures de la mairie, des commerces et de quelques rues posant problème a été assuré par le personnel communal.



Travaux

L'installation d'une nouvelle clôture au cimetière, rue de l'Egalité, est achevée. L'espace dédié aux piétons s'en trouve agrandi et l'esthétisme amélioré.



Le nouvel espace destiné à l'organisation de la « garderie » est pleinement utilisé depuis la rentrée de janvier.

Situé dans l'école Salengro, il a subi d'importants travaux d'isolation et de mise aux normes.

Téléthon 2025

Comme tous les ans, afin de soutenir la recherche scientifique et l'accompagnement des malades et de leurs familles, la ville de Lewarde a versé la somme de 150 € à l'AFM Téléthon.



A cette somme s'ajoutent les 203 € issus de l'initiative menée par l'association « Pour les Lewardois, un nouvel élan ».

Conseil municipal des enfants

Les enfants se sont réunis le mardi 6 janvier. Ils ont manifesté le souhait de mettre en place des actions solidaires.

3 projets ont été déclinés :

- collecte de vêtements chauds pour les SDF en février
- collecte de jouets pour le service pédiatrie du Centre Hospitalier de Douai en avril
- collecte d'accessoires et de nourriture pour des animaux en juin.



Noces d'or

M. et Mme Natiez-Tatincloux ont été reçus en mairie le 24 décembre par M. le Maire.

Ils ont souhaité célébrer leurs 50 ans de mariage.

Ils ont renouvelé devant leurs quatre filles, leur famille et les élus leur intention de poursuivre ensemble le chemin de la vie commune que tous ont souhaité le plus long possible.

La municipalité leur a adressé ses chaleureuses félicitations.

Le Conseil Municipal des Enfants vous sollicite !



Collecte de vêtements chauds et de produits d'hygiènes

Trier, donner, partager : ensemble pour l'avenir !

Apportez vos vêtements propres et en bon état à notre point de collecte.

Ensemble, soutenons ceux qui en ont besoin et protégeons la planète.

Merci pour votre générosité !

LES ENFANTS VOUS ATTENDENT

Où ? Au local PMI derrière la poste Quand ? Samedi 7 février de 9h30 à 12h

AU PROFIT DE L'ASSOCIATION "SOS SDF NORD"



Environnement

Nettoyons la nature en 2026

Le week-end des 6 et 7 mars verra la ville s'associer à la campagne de la région Hauts-de-France.

Comme chaque année, les citoyens volontaires seront les bienvenus.

Des informations complémentaires vont suivre.



La loi d'interdiction de fumer s'étend aux abords des accès publics d'établissements accueillant du public.

Des obligations réglementaires incombent aux collectivités locales depuis l'entrée en vigueur du décret 2025-582.

Un périmètre de 10 m (ou plus) d'interdiction de fumer autour des accès des bâtiments ou espaces publics est obligatoire.

Sont concernés : les entrées des écoles et l'espace piéton protégé qui les jouxte, le parking face à l'école, la place Elsa Triolet dans son entier, la proximité de la salle des fêtes et son parking attenant, le stade en son entier et sa sortie côté rue d'Erchin, le bois et son parking.

Les arrêts d'autobus sont soumis au même dispositif. Le SMTD devra prendre les mesures adaptées.

Une signalisation sera posée à l'entrée ou à proximité immédiates des accès publics.

De ce fait, les collectivités doivent supprimer toute zone fumeurs existante dans les espaces concernés dès lors que ceux-ci sont soumis à l'interdiction.

Cela va obliger la municipalité à modifier l'implantation géographique des cendriers au cours du 1er trimestre 2026 et à afficher une signalisation adaptée.



Retour sur le tri des déchets en 2025

Des motifs de satisfaction : le ratio de collecte des ordures ménagères par habitant a diminué et les collectes séparées, aux encombrants et en déchèteries, ont augmenté.

Des motifs d'insatisfaction : encore trop de déchets comme les plastiques, les cartons sont jetés dans les poubelles d'ordures ménagères.

Les 2/3 des bouteilles de verre et la moitié des papiers, cartons ou bouteilles plastique sont triés mais seulement 30 % des briques alimentaires ou des emballages en alu et acier.



Des PFAS sont bannis depuis le 1er janvier 2026.

Ces polluants éternels, incapables d'être éliminés par la nature, sont répandus sur toute la planète.

Ils ont un effet préoccupant sur la santé humaine.

Les PFAS ne sont plus autorisées dans les cosmétiques, les parkas imperméables, les vestes respirantes, les chaussures étanches.

Au janvier 2030, l'interdiction sera étendue à l'ensemble des textiles.

Le TFA, le plus petit et le plus fréquent des PFAS est aussi présent dans les céréales du petit déjeuner, le pain, les viennoiseries, les pâtes, la farine...

Les PFAS représentent une menace grandissante en terme de santé publique.

Fêtes de Noël

Eclairage

Pour les fêtes de fin d'année, le centre-ville s'est éclairé de mille feux.



Harmonie municipale



Le dimanche 7 décembre, l'harmonie a présenté son concert de Noël.

M. le maire Alain Bruneel, Mme Maryline Lucas, conseillère départementale, des élus et un nombreux public ont assisté à cette écoute instrumentale issue d'un registre de chansons populaires.

L'interprétation de ces pièces musicales adaptées au style de l'harmonie a ravi les spectateurs.

M. Sébastien Fargeas a mis son talent de guitariste au service de l'ensemble pour la restitution de « Creep » de Radio Head et « Misirlou » de Pulp Fiction. Les connaisseurs apprécieront.

Marché de Noël

Le dimanche 14 décembre, 23 exposants ont proposé à la vente des confections artisanales au marché organisé par l'Amicale laïque.

La solidarité a été un des bien présente à travers l'exposition d'associations à but solidaire et l'animation « maraude de Noël ».

Les visiteurs ont été nombreux à se rendre dans la salle des fêtes pour effectuer des achats mais aussi pour accueillir comme il se doit le père Noël et, nouveauté, le Grinch.

Merci aux bénévoles qui ont gagné le pari de la convivialité à travers cette organisation festive.



Du côté des aînés

Le jeudi 10 décembre, la municipalité a accueilli 112 personnes, salle des fêtes.

Les convives ont assisté à un spectacle haut en couleur, Viva Paradis, mis en scène par Oliso production dans le style des revues parisiennes.

Ce spectacle a combiné musique, danse et comédie et a transporté le public dans un monde de chorégraphie poétique.

Une dégustation de brioches fabriquées par la boulangerie Parquet et la pâtisserie Majchrzak a été proposée.

Entre les numéros de cabaret, nombreux ont été les danseurs qui ont exercé leur talent sur la piste de danses.



Durant cette période de fêtes, des colis ont été distribués aux personnes âgées de plus de 65 ans.

Du côté des enfants

Fête à l'école Salengro

Le mardi 16 décembre, les enseignantes et les élèves de l'école élémentaire ont accueilli leurs parents, dans la cour d'école.

Les enfants, sous la direction de Mme Desmarre, directrice de l'école ont interprété des chants de Noël, sous le préau de l'école, en présence d'un nombreux public.

Des objets, exposés dans des stands extérieurs et confectionnés par les élèves, ont trouvé preneurs.

Pâtisseries, boissons chaudes ou fraîches ont permis aux visiteurs de passer un moment agréable avant que ne s'achève cette fête.



Avant les vacances, le père Noël de l'Amicale laïque a ramené dans sa hotte des tickets d'entrée au cinéma Jacques Tati d'Aniche.

Le jeudi 18 décembre, les 45 élèves de CM1 et de CM2 ont découvert le film *Zootopie 2*. Ils ont suivi la piste sinuueuse d'un mystérieux reptile qui arrive à Zootopie et met la métropole des mammifères sens dessus dessous.

Le vendredi 19 décembre, les 80 élèves scolarisés en CP, CE1 et CE2 ont assisté à la projection du film "*Panique à Noël*". Ils ont suivi l'aventure d'une adorable famille de souris qui se préparait à célébrer Noël dans leur chaleureuse maison.

Boîte aux lettres du Père Noël

Une boîte située sur le trottoir devant les écoles a réceptionné toutes les lettres destinées au père Noël.

M. et Mme Bullert, habitants de Loffre sont partis en voyage en Laponie. Ils ont emmené les courriers pour les remettre en mains propres au père Noël.



Fête à l'école Victor Hugo

Le jeudi 18 décembre, ce fut au tour des élèves et enseignantes de l'école maternelle de marquer d'une pierre festive cette période de l'année.

Les parents des enfants ont été accueillis dans la salle du restaurant scolaire.

Les élèves, dirigés par Mme Paszek, professeur des écoles, ont présenté des chants choraux de Noël écoutés avec attention par ce nombreux public.

Des confections manuelles des élèves ont été proposées à la vente.

Un petit tour au stand avenant des parents d'élèves pour y trouver de quoi boire, se substanter et tout ce petit monde a ramené un peu de magie de Noël à la maison.



Passage du Père Noël aux écoles

Malgré un emploi du temps très chargé, le père Noël s'est rendu le vendredi 19 décembre aux écoles.

Il a salué les élèves de l'école maternelle et de l'école élémentaire et leur a offert un sachet de friandises.

La municipalité a organisé un goûter fort apprécié des enfants.



Du côté des associations

Couture et aide à la couture

Le lundi 15 décembre, Mme Ménard, présidente, a convié ses adhérentes à un goûter de Noël.



Assemblée Générale Koukiri Comédie

Le jeudi 18 décembre, le bureau de la Koukiri, association théâtrale, a dressé le bilan de son activité 2025 en présence des comédiens adhérents.

C'est une association au grand cœur puisqu'une partie de sa trésorerie sera reversée comme chaque année à une ou deux associations lewardoises œuvrant dans un domaine caritatif.



Comme il en a l'habitude, le président M. Lemaire, a accueilli ses hôtes dont M. Alain Bruneel, maire, accompagné de deux adjoints, en dressant, dans une souplesse linguistique qui lui est propre, le bilan des décès de personnalités du spectacle, de la chanson ... disparus dans l'année.

La Koukiri a exercé ses talents à Lewarde les 7 et 8 mai ainsi qu'à Auberchicourt le 10 octobre. En 2026, elle projette de « monter » une nouvelle pièce.

La trésorière Mme Lemaire a fait le point d'une année de gestion de l'association.

Les rapports présentés à l'assemblée générale ont été votés à l'unanimité.

L'exercice s'est achevé sur un feu d'artifice de jeux de mots de M. Lemaire qui n'ont pas gentiment épargné M. le Maire.

Le bureau a été élu. Il se compose du président M. Jean-Paul Lemaire, du secrétaire M. Philippe Van Wynsberghe, de la trésorière Mme Claude Lemaire.

Judo Club



Le vendredi 19 décembre à partir de 18h00, toutes les générations de judokas se sont rassemblées.

Dans une atmosphère empreinte de joie et de convivialité dirigeants et sportifs ont fêté ce moment particulier de l'approche de Noël.

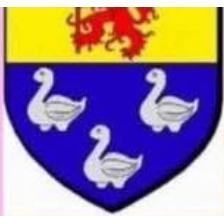
Avant la remise traditionnelle d'un sachet de friandises aux jeunes judokas, M. Karim Bouabdallah, entraîneur, a dressé un bilan des activités sportives du 1^{er} trimestre d'activité après la rentrée scolaire.

M. le Maire au nom des élus présents a exprimé sa satisfaction que le club soit en très bonne santé sportive grâce aux judokas mais aussi grâce à l'implication sérieuse et assidue de bénévoles.

CAL

Le comité d'animation lewardois tiendra son assemblée générale le mardi 27 janvier à 18 h 30 à la salle des fêtes.

Société de chasse



2

4

7

ORGANISEE PAR LA SOCIETE DE CHASSE DE LEWARDE

A la salle des fêtes Henri Martel

6

L'ASSOCIATION SE RÉSERVE LE DROIT DE MODIFIER LES SOMMES MISES EN JEU SELON LE NOMBRE DE PERSONNES

2

GRAND LOTO

DIMANCHE 8 FEVRIER 2026

Début des jeux à 15H

- Le carton: 1,50€
- La plaque de 6: 8,00€
- La plaque de 12: 15,00€
- La plaque de 24 + 5 gratuits: 20€

Bon d'achat de 100€

Bon d'achat de 110€

Bon d'achat de 120€

Bon d'achat de 130€

Et de nombreux autres lots à venir...

3

7

Super quine:

- 1 bon d'achat de 30€
- 1 bon d'achat de 150€

Lot final: 700€

NOMBREUX LOTS

RESTAURATION

BUVETTE

Informations et réservations au:
06/04/49/80/38 ou 06/61/75/74/00

9

3

6

1

2



Tribune d'expression libre

Les textes présentés correspondent aux écrits envoyés par les groupes sans aucune modification orthographique ou grammaticale apportée sur ceux-ci.

Plus d'informations sur la page Facebook, suivez les actus, cliquez et partagez

Groupe majoritaire : « continuons ensemble pour Lewarde » 17 élus

Le grand capital s'occupe de nos assiettes.

Une loi dite « climat » destinée à une « *Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat* » votée en 2021 devait s'appliquer le 1^{er} juillet 2023.

Ce texte à valeur juridique et politique a pour but de réorienter les politiques publiques afin d'améliorer la qualité alimentaire et nutritionnelle et d'inscrire le projet agroalimentaire dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Or, depuis trois ans, de mois en mois, la publication de ce texte a été retardée.

Pourtant, il y a urgence. Les aliments ultra transformés, dangereux pour la santé, constituent désormais 80 % de l'offre alimentaire de la grande distribution. Pour les vendre, les trois grands groupes américains Coca-Cola, Pepsi Co et Mondelez International ont dépensé 13,2 milliards de dollars en alléchante publicité.

Dans un contexte d'accumulation de preuves sur les effets néfastes de ce modèle agricole et alimentaire, le gouvernement devait rendre publique, le vendredi 28 novembre, sa stratégie nationale pour l'alimentation. Rien de révolutionnaire. Ce texte sollicite chacune et chacun. Il suggère de ne pas laisser trop longtemps les enfants devant les publicités diffusées sur les écrans et prône d'autres mesures du même type.

Pas de quoi contrarier les mastodontes de l'alimentaire comme Nestlé, Unilever, Coca-Cola, Danone et autres qui pratiquent le gavage des actionnaires de dividendes grâce à l'exploitation du travail paysan.

Une révélation journalistique a contraint le gouvernement à ne pas rendre public son texte car le programme gouvernemental a été expurgé d'une recommandation qui existait dans les textes préparés par de précédents gouvernements appelant précisément à « *limiter les aliments ultra-transformés* ».

La connivence entre pouvoir et grande industrie agroalimentaire s'est révélée au grand jour dans un contexte de rejet populaire des politiques gouvernementales.

Rien à faire de ce que nous mangeons, de la santé publique et de la nature !

La municipalité, consciente du cataclysme sanitaire à venir s'est engagée avec la Communauté d'Agglomération Cœur d'Ostrevent.

En plus de la possibilité d'achats de paniers de légumes et de fruits bio à prix réduits, les femmes enceintes peuvent obtenir gratuitement des paniers pour protéger les enfants à naître des impacts de la « mal bouffe »

« L'alternative Lewardoise » 1 élue

« Pour Lewarde, un nouvel élan » 1 élue

Conformément au règlement intérieur du Conseil Municipal, seul un groupe composé au moins de deux élus peut accéder à cette tribune.